CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE VAUCLUSE
80, rue Marcel Demonque
AGROPARC - CS 60508
84908 AVIGNON Cedex 9
Tél. 04 32 44 89 30

Avignon, le 03 mars 2023

Le Président

à

Mesdames et Messieurs
Les Maires et Présidents
Des collectivités et établissements publics
du département de Vaucluse.

PÔLE PRÉVENTION DES RISQUES
Affaire suivie par : Jérémy BLANCHARD
04 32 44 89 47
j.blanchard@cdg84.fr

Circulaire n°23-15
Objet : Appels à projet prévention FNP

Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents,

Dans le cadre de son programme d'actions, le **Fonds National de la Prévention (FNP) de la CNRACL lance de nouveaux appels à projets** ouverts à l'ensemble des collectivités et établissements publics.
L'objectif de ces appels à projets est d'accompagner les employeurs dans l'analyse des situations de travail et de participer activement à la recherche et la mise en œuvre des pistes d'amélioration des conditions de travail. **Ils permettent aux employeurs retenus de bénéficier d'un appui financier et méthodologique dans leur démarche.**

→ **Le 1er appel à projet** porte sur la **prévention de la désinsertion professionnelle**. La durée de l'appel à projets est de **18 mois**.
Le champ d'action retenu comprend notamment :

- Les politiques de maintien dans l'emploi : prévention de l'usure professionnelle ; gestion prévisionnelle des carrières des agents en lien avec les emplois et les compétences ; politique structurée d'accompagnement aux reprises d'activité ; dispositifs permettant de conforter la place de l'agent dans le collectif de travail,
- Le pilotage des transitions professionnelles intégrant la prise en compte de la santé de l'agent et ses souhaits d'évolution professionnelle, tant en interne qu'en externe dans le cadre éventuel d'un réseau d'employeurs.

→ **Le 2nd appel à projet** porte sur la **prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail des policiers municipaux**. La durée de l'appel à projets est de **24 mois**.
Cet appel à projets vise à :

- Accompagner les employeurs territoriaux dans leur politique de prévention, notamment par des actions organisationnelles,
- Identifier et répertorier tous les éléments ayant un impact sur la santé au travail des policiers municipaux en vue d'en établir un recensement le plus complet possible.

Vous pouvez retrouver la documentation complète relative à ces appels à projets (dossier de candidature, appel à publicité…) sur la page prévention des risques professionnels de la CNRACL :

https://www.cnracl.retraites.fr/employeur/prevention-risques-professionnels/vous-accompagner/accompagnement-financier/appels-projets

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au mercredi 3 mai 2023.

Le Service Prévention du Centre de Gestion de Vaucluse est à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
CENTRE DE GESTION DE VAUCLUSE

Maurice CHABERT